

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 10 DÉCEMBRE 2024

N°5

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Date de convocation :	04/12/2024	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	11	Pour :	8
Nombre de membres présents :	8	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	8	Abstention :	0

L'an 2024, le 10 décembre, Le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur , MAIRE LAPUYADE Nicolas

Présents : Nicolas LAPUYADE, Maire
 BESINAU Mathieu, LIBSIG Olivier, PINCK Mickaël, Adjoints
 LOPEZ Jean-Marc, MENICUCCI Muriel, OUKABLI Hayate, PRUDENCE Nicolas, ~~ROCK Clémentine~~,
 Conseillers

Procurations :

Absents :

Excusés : BULHOES Kévin, LACASSAGNE Laurie, *Rock Clémentine*

Secrétaire de séance : PINCK Mickaël

Objets : Dépassement sur chapitres 65 et 66 - et art 6411

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
60612 (011) : Énergie – Électricité	-3 000,00		
6411 (012) : Personnel titulaire	1 000,00		
65313 (65) : Cotisations de retraite	1 000,00		
66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance	1 000,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Certifié exécutoire par LAPUYADE Nicolas, Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le 11/12/2024 et de la publication le 11/12/2024

A PARBAYSE, le 11/12/2024

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance pour extrait conforme

Le Maire

le(s) secrétaire(s) de séance